

Réf: Dossier N° : 48269

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ROMENZ MINING COMPANY LIMITED »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, 9^e Tranche Lot 447, Ilot 22,
25 BP 40 ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ROMENZ MINING COMPANY LIMITED » .

Objet: Toute activité d'exploration, de forage et d'exploitation minière ; L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières ; La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licence, brevets, et marques de fabrication entrant dans l'objet de la société ; la participation dans toutes affaires ou entreprises se rapportant à l'objet social, par voie d'apport, de fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux, constitution de sociétés ou autrement..et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital social: 20 000 000 F CFA divisé en Deux Mille (2.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, 9^e Tranche Lot 447, Ilot 22,
25 BP 40 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur KASSI LUCIEN MICHEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09793 du 11/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9153 du 11/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

